

Bulletin & tarifs 2023-2024



L'inscription aux enseignements proposés sur place doit nous parvenir au plus tard huit jours avant le début de chaque cycle, soit avant le 22 septembre 2023 pour les cours débutant la semaine du 2 octobre 2023.

Elle peut se faire en ligne sur le site: <http://www.kheops-egyptologie.fr>, par courrier, en nous retournant dès aujourd'hui le présent bulletin, ou auprès de notre secrétariat aux horaires suivants :

• du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30 (secrétariat fermé du 1^{er} au 15 août 2023).

Un relevé accusant réception de votre inscription, et ayant valeur de convocation, vous sera adressé par retour du courrier*.

L'inscription aux enseignements par correspondance peut se faire à tout moment de la session 2023-2024; les tarifs ci-présents restent en vigueur jusqu'au 31 août 2024.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____ Pays : _____

Tél. domicile : _____ Tél. prof. : _____

Profession : _____ Date de Naissance : _____

Nationalité : _____

Niveau d'études : _____

Langue(s) étrangère(s) écrite(s) ou parlée(s) : _____

Cadre dans lequel vous suivez ces cycles de cours ou conférences ?

- Auditeur libre ;
- Compléments d'études (lycéens ou étudiants) ;
- Stage agréé (préciser le nom de l'école ou de l'entreprise) ;
- Demandeur d'emploi (joindre l'attestation de Pôle Emploi) ;
- Autre (précisez) :

Formule retenue pour le suivi des cours ?

- en présentiel à Paris en distanciel (visioconférence)
- cours par correspondance

Inscription au contrôle des connaissances ?

- oui non

Les frais d'inscription aux divers enseignements ou cycles de conférences n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt, contrairement aux dons faits au **Fonds Khéops pour l'archéologie** afin de soutenir la recherche et la préservation du patrimoine archéologique.

L'institut d'égyptologie est une des activités (d'intérêt général) du **Fonds Khéops pour l'archéologie** qui a pour vocation de soutenir la recherche en archéologie, la préservation du patrimoine et de promouvoir la diffusion des savoirs sur les civilisations antiques de l'Égypte, du Proche-Orient et de la Méditerranée.



Je souhaite aider les activités de l'institut d'égyptologie et soutenir l'ensemble des missions du Fonds Khéops pour l'archéologie!

Je fais un don* au profit du "Fonds Khéops pour l'archéologie" d'un montant de :

- 80,00 € soit un coût réel de 27,20 €, après la réduction d'impôt de 52,80 € (66 %)
- 100,00 € soit un coût réel de 34,00 €, après la réduction d'impôt de 66,00 € (66 %)
- 150,00 € soit un coût réel de 51,00 €, après la réduction d'impôt de 99,00 € (66 %)
- autre montant : _____ €, ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant du don, limité à 20 % du revenu imposable.

Un reçu fiscal justifiant du crédit d'impôt vous sera adressé par retour

(*) Les frais d'inscription aux enseignements ne sont pas considérés comme des dons et n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le **Fonds Khéops pour l'archéologie** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Fonds Khéops pour l'archéologie.

DÉBITEUR

Référence du mandat SEPA :

Votre nom et prénom :

Votre adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

CRÉANCIER

Identifiant créancier SEPA : FR59ZZZ677463

Fonds Khéops pour l'archéologie

42-44 rue du Fer à Moulin

75005 Paris

IBAN :

BIC : Paiement : unique/récurrent Mensualités souhaitées :

Fait à :

le :

Signature :

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article I – inscription en cours sur place

1. Toute annulation intervenant moins de dix jours avant le début d'un cycle de cours ou d'ateliers entraînera une retenue de 20 % des frais d'inscription.
2. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera possible, sauf cas de force majeure dûment justifiée [maladie grave, décès, ou déplacement professionnel prolongé en province ou à l'étranger, empêchant d'assister au(x) cours choisi(s)...].
3. Le montant du remboursement sera alors calculé au prorata du nombre d'heures de cours restant à suivre à partir de la date de réception d'un avis écrit.

Article II – confirmation des cours sur place

1. L'administration se réserve le droit de retarder ou d'annuler un cours qui ne compterait pas un nombre suffisant d'inscrits ou de modifier les horaires pour des raisons administratives (un minimum de douze participants par cours).

Article III – inscription en cours par correspondance

1. Toute annulation intervenant plus de huit jours après l'envoi de la confirmation d'inscription, entraînera une retenue de 20 % des frais d'inscription et de la totalité de la valeur des supports de cours déjà expédiés.
2. Au-delà d'une durée de trois mois après la date d'inscription, aucun remboursement ne sera possible, sauf cas de force majeure dûment justifiée (maladie grave, décès, ou déplacement professionnel prolongé en province ou à l'étranger, empêchant de poursuivre l'étude du cours choisi). Le montant du remboursement sera alors déduit d'une retenue de 30 % des frais d'inscription, de la totalité de la valeur des supports de cours expédiés et du prorata des exercices déjà corrigés et retournés.

Égyptien hiéroglyphique – Épigraphie

Moyen égyptien – écriture et langue

Première année • mercredi 14 h 30 à 16 h 30	630 € □
Deuxième année • mardi 19 h à 21 h	630 € □
Troisième année • mardi 19 h à 21 h	630 € □
Épigraphie égyptienne / objets Louvre • mercredi 18 h à 20 h	550 € □

Lecture et traduction

Ramsès II par les textes • mardi 14 h à 16 h	630 € □
L'égyptien par les monuments • mercredi 14 h 30 à 16 h 30	550 € □
Scènes d'offrandes temples ptolémaïques • mardi 11 h à 13 h	315 € □
Hymnes "senedj" des temples ptolémaïques • vendredi 11 h à 13 h	110 € □

Histoire – Art – Archéologie – Religion – Civilisation

Histoire de l'Égypte, le Nouvel Empire • mardi 11 h à 12 h 30	550 € □
L'Égypte d'Hérodote • vendredi 14 h à 15 h 30	95 € □
L'art des Ramsès • lundi 12 h à 13 h 30	380 € □

Le mobilier funéraire de l'Égypte ancienne

Sarcophages et cercueils • lundi 14 h 30 à 16 h	130 € □
Trois tombes inviolées de Deir el-Medina • lundi 14 h 30 à 16 h	130 € □
Le mobilier funéraire au I ^{er} mill. av. J.-C. • lundi 12 h à 13 h 30	130 € □

Le Gebel el-Silsileh • jeudi 14 h à 15 h 30	115 € □
La tombe de Pétoiris • vendredi 11 h à 12 h 30	130 € □

Les grands livres funéraires • mercredi 11 h à 12 h 30	510 € □
Le <i>Livre des Portes</i> (suite & fin) • jeudi 14 h à 15 h 30	130 € □
Nekhbet et Ouadjet • jeudi 11 h à 12 h 30	115 € □
De Thot à Hermès • vendredi 11 h à 12 h 30	115 € □
Des hommes divinisés • jeudi 11 h à 12 h 30	95 € □
Néfertiti • vendredi 11 h à 12 h 30	115 € □
Les barques sacrées • jeudi 11 h à 12 h 30	115 € □
Lettres et correspondance • jeudi 11 h à 12 h 30	115 € □
En quête de temps • vendredi 14 h à 15 h 30	130 € □
Seth, Ach, Igaï et Amen-nakht • jeudi 11 h à 12 h 30	115 € □

Ateliers d'anthropologie égyptienne

Signes, images et écritures... • du 31 oct. au 2 nov. 2023, 14 h à 17 h	130 € □
--	------------

Tissus, textiles et vêtements • du 20 au 22 févr. 2024, 10 h à 13 h	130 € □
--	------------

Le <i>Rituel du culte divin journalier</i> • du 16 au 18 avril 2024, 10 h à 13 h	130 € □
---	------------

Égyptien hiéroglyphique par correspondance

Cycle écriture et grammaire

Première année

Cours d'égyptien hiéroglyphique (© Khéops 2003)

envoi de l'ouvrage inclus 480 €

envoi de l'ouvrage non inclus 420 €

Deuxième année

Cours d'égyptien hiéroglyphique (© Khéops 2003)

envoi de l'ouvrage inclus 480 €

envoi de l'ouvrage non inclus 420 €

Troisième année

Cours d'égyptien hiéroglyphique (© Khéops 2003)

envoi de l'ouvrage inclus 480 €

envoi de l'ouvrage non inclus 420 €

MODE DE PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION, OU D'UN DON

Le montant des frais d'inscription doit faire l'objet d'un paiement au moment de l'inscription et selon l'une des modalités suivantes :

- un paiement du total par carte bancaire ;
- un paiement par deux ou trois chèques datés du jour de l'inscription, qui seront encaissés au plus tard durant les deux ou trois mois suivant le mois de l'inscription ;
- un paiement échelonné en huit mensualités par prélèvements SEPA (joindre votre RIB et le mandat de prélèvement SEPA complété et signé).

• Paiement par virement bancaire

Compte : "Crédit Mutuel Paris-Gobelins"

IBAN : FR76 1027 8060 4300 0208 4780 181

BIC : CMCIFR2A

• Paiement par prélèvements SEPA (huit mensualités)

Nous retourner votre RIB et le formulaire de mandat SEPA signé.

• Paiement par carte bancaire

Cartes acceptées : *Carte Bleue, Visa, Mastercard, Eurocard.*

Nom du titulaire : _____

Numéro :

Date d'expiration : Cryptogramme :

Montant à débiter : _____

montant en €uros uniquement

Date et signature :

Cycle lecture et traduction

Philologie - épigraphie
hiératique

460 €

Le Conte de Sinouhé

420 €

Le Conte du Paysan Éloquent

420 €

Les Contes du Papyrus Westcar

440 €

La Prophétie de Néfertî

220 €

Les Papyrus d'Héqanakhté

260 €

La Satire des Métiers

260 €

Les Maximes de Ptahhotep

420 €

Le Dialogue du désespéré

200 €

Le Livre de la Vache du Ciel

270 €

Les Lettres aux morts

220 €

Les Fondateurs de la XVIII^e dynastie

220 €

Les Guerres de Thoutmosis III

220 €

Des Instructions au Vizir
au Décret d'Horemheb

420 €

Les Inscriptions de la tombe d'Ankhtyfy

420 €

La Stèle juridique de Karnak

200 €

La Grande inscription dédicatoire d'Abydos

260 €

Les Inscriptions du Sinai

260 €

Les Appels aux vivants

200 €

L'Hymne à Hâpy, la crue du Nil

200 €

Les guerres de Kamosis

260 €

La Pierre de Rosette

200 €

TARIF RÉDUIT

Les collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi bénéficient d'une réduction de 25 % sur le montant des frais d'inscription – étudiants de moins de 26 ans (joindre une photocopie du certificat de scolarité, de la carte d'étudiant, ou de l'attestation Pôle Emploi).